



Monaco, le 16 décembre 2016

**Message du Ministre d'Etat à l'occasion des fêtes de fin d'année**

Mesdames et Messieurs,

Alors que s'achève 2016 et qu'approche 2017, je tiens à vous remercier très sincèrement pour le travail accompli tout au long de cette année, qui fut pour moi la première à la tête des services exécutifs de l'Etat.

Cette année a été riche, intense, passionnante et utile. Sous l'impulsion de S.A.S le Prince Souverain, et conformément à Sa volonté de renforcer le modèle monégasque et de faire résonner encore plus la voix de Monaco à travers le monde, nous avons conduit de nombreuses réformes et permis des avancées importantes.

Des lois nécessaires et porteuses de progrès ont été adoptées : loi sur le télétravail, loi sur la sécurité nationale, loi sur le cadre bâti, ou loi sur la transmission du nom patronymique, entre autres.

Nous avons travaillé à l'amélioration du cadre de vie des Monégasques, et avons poursuivi la rénovation et la modernisation des infrastructures de la Principauté.

Nous avons accéléré la transition écologique de la Principauté, dans le cadre notamment de la ratification de l'Accord de Paris.

Enfin, nous avons favorisé la coordination de l'action publique, en développant la transversalité et l'interministérialité de notre action, et rénovant notre communication, tant au niveau local qu'en termes de rayonnement international.

Toutes ces avancées importantes ont été conduites dans la confiance et dans le dialogue. Elles ont permis de maintenir et de renforcer les équilibres de la Principauté et nous autorisent aujourd'hui à voir l'avenir avec confiance.

Cette confiance provient aussi de nos résultats économiques et de notre capacité à maîtriser nos finances publiques. Pour la cinquième année consécutive, notre budget sera en effet excédentaire en 2016.

Cette réussite, vous y contribuez activement et je tenais à vous en remercier.

Avec tout le Gouvernement, nous avons pour cela décidé de vous accorder une prime forfaitaire de 300 €, qui vous sera versée en ce mois de décembre, en plus de l'indemnité exceptionnelle de 65 %.

Par ailleurs, une structure de type « fonds social », dénommée Groupement des personnels de l'Administration monégasque, le Cercle @, vous permettra dans quelques semaines de bénéficier gratuitement de tarifs préférentiels sur des offres variées.

J'espère que ces mesures contribueront à vous faire passer, ainsi qu'à vos proches, de très bonnes fêtes de fin d'année.

Et j'espère surtout que l'année 2017 vous apportera bonne santé, bonheur et réussite dans vos projets, personnels autant que professionnels.

S. Telle

Serge TELLE  
Ministre d'Etat

# LE CARNET DE LA FONCTION PUBLIQUE

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2016

## NOUVEAUX ENTRANTS

- BALDONI Loïc**  
Elève Fonctionnaire Stagiaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- BARALE Julien**  
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- BERTRAND Matthieu**  
Elève Inspecteur des Permis de Conduire et de la Sécurité Routière au Service des Titres de Circulation
- BIANCUCCI Stéphanie**  
Coordonnateur de la Vie Scolaire dans les Etablissements d'Enseignement (Collège Charles III)
- BIGOIS Florent**  
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- BOYER Josefa**  
Attaché Principal à la Fondation Prince Albert II de Monaco
- BRUNETTI Christopher**  
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- CARPINELLI Sarah**  
Elève Fonctionnaire Stagiaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- CAUCHY Sandra**  
Elève Fonctionnaire Stagiaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- CELLARIO Camille**  
Elève Lieutenant à la Direction de la Sûreté Publique
- CHABERT Gabriel**  
Elève sous Convention à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- CHIPOT Nathalie**  
Chef de Bureau au Conseil National
- COTTONÉ Céline**  
Attaché Principal Hautement Qualifié en Charge de la Communication du Diocèse aux Cultes
- CURAU-BOCH Isabelle**  
Chef de Section au Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme - Mission pour la Transition Énergétique
- DABURON Christel**  
Educateur Spécialisé à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales - Foyer de l'Enfance Princesse Charlene de Monaco
- DANTY Louis**  
Chargé de Mission au Service d'Information et de Contrôle des Circuits Financiers
- DAUTELLE Thibault**  
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- DEREMETZ Frédéric**  
Surveillant Rondier au Stade Louis II
- DIAZ LUGO Ingrid**  
Attaché à la Direction de l'Expansion Economique
- DOYEN Lara**  
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- DOYEN Sacha**  
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- DUVIVIER Romain**  
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- FAYARD Clément**  
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- FONDACARO Romain**  
Attaché à la Direction de l'Expansion Economique - Monaco Welcome and Business Office
- FONTANEZ Régis**  
Chef de Section à la Direction de l'Aménagement Urbain

- GILLI Ayrton**  
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- GIRAUDO Xavier**  
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- HACHE VINCENOT Virginie**  
Chef de Section au Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme - Mission pour la Transition Énergétique
- HEYLIGEN Florian**  
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- HOUDRET Rachel**  
Secrétaire-Sténodactylographe au Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme - Mission pour la Transition Énergétique
- JACCAUD Aurélien**  
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- JAILLARD Maxence**  
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- JEANNE Thomas**  
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- LACAILLE Jean-Yves**  
Educateur Spécialisé à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales
- LE ROUGE Romain**  
Maître-Nageur-Sauveteur au Stade Louis II
- LEBHAR Alexandre**  
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- LESCHIUTTA Sylvia**  
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de l'Action Sanitaire
- MANTERO Gregory**  
Elève Lieutenant à la Direction de la Sûreté Publique
- MARTINERIE Christophe**  
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- MULLER Emmanuelle**  
Coordonnateur pour la Mise en Œuvre et le Suivi des Dispositifs Educatifs Particuliers dans les Etablissements d'Enseignement (Collège Charles III)
- PALMERO Cyndie**  
Elève Fonctionnaire Stagiaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- PASTOR Nicolas**  
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- PERRET Sébastien**  
Chef de Section à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité
- PICCINI Jérôme**  
Elève Lieutenant à la Direction de la Sûreté Publique
- PORTA Florence**  
Attaché Principal au Contrôle Général des Dépenses
- POUQUEREL Xavier**  
Conducteur de Travaux au Service de Maintenance des Bâtiments Publics
- PREVOT-DARVILLE Priscilla**  
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- RAMBURE Clive**  
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- RAYNAUD Guillaume**  
Assistent à la Direction du Tourisme et des Congrès
- ROUBERT Nicolas**  
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- ROUGET Fanny**  
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de l'Action Sanitaire - Centre Médico-Sportif

- RUNDSTADLER Steeve**  
Surveillant Rondier au Stade Louis II
- TRABALLONI Arthur**  
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- TRIGOT Baptiste**  
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- VACCARO Adrien**  
Elève Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- VINCENT Erika**  
Educateur Spécialisé à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales
- ZWILLER Delphine**  
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales

## MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

- ANGELISANTI Sylvie**  
Assistent au Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme est désignée Rédacteur Principal au sein de ce même Secrétariat
- BENGUETTAT Delphine**  
Lieutenant Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Lieutenant au sein de cette même Direction
- BERTHON Claude**  
Sous-Brigadier à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Brigadier au sein de cette même Direction
- BIAGI Patrice**  
Major à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Lieutenant au sein de cette même Direction
- BOESCH Maxime**  
Sapeur-Pompier de 1<sup>er</sup> Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Caporal au sein de cette même Compagnie
- BOTTIN Murielle**  
Commis-Archiviste au Service d'Information et de Contrôle des Circuits Financiers est nommée Chef de Bureau au Service des Parkings Publics
- BOVINI Marie-Laure**  
Chef de Section au Conseil National est nommée Secrétaire au sein de ce même Conseil
- BOYER Christophe**  
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- BRAQUETTI Didier**  
Administrateur à la Bibliothèque Caroline - Ludothèque est nommé Administrateur Principal au sein de ce même Service
- BROUSSE Laure**  
Contrôleur à la Direction de l'Habitat est nommée Attaché Principal Hautement Qualifié au sein de cette même Direction
- CHASPOUL Florian**  
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- CIARLET Romain**  
Troisième Secrétaire à l'Ambassade de Monaco en Russie est nommé Deuxième Secrétaire au sein de cette même Ambassade
- COULOBRIER Julia**  
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Lieutenant Stagiaire au sein de cette même Direction
- CUIF Pierre-Grégoire**  
Lieutenant Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Lieutenant au sein de cette même Direction
- DE GEA Jean-Louis**  
Brigadier à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Brigadier-Chef au sein de cette même Direction

- DELIGEARD Julien**  
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- ESPINOSA Chloé**  
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Agent de Police au sein de cette même Direction
- FAIX Laetitia**  
Contrôleur au Contrôle Général des Dépenses est nommée Administrateur à l'Administration des Domaines
- FARCA Jean-Marc**  
Brigadier-Chef à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Major au sein de cette même Direction
- FERRY Vincent**  
Elève Fonctionnaire Stagiaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommé Elève Fonctionnaire Titulaire au sein de la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique - Direction de l'Expansion Economique
- GAMOND Kevin**  
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- GAUTIER Arnaud**  
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Rédacteur Principal au sein de cette même Direction
- GHIGGINO Cédric**  
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- GRAZI Arnaud**  
Contrôleur au Contrôle Général des Dépenses est nommé Contrôleur Technique au Contrôle Général des Dépenses
- JACQUES Vincent**  
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Lieutenant Stagiaire au sein de cette même Direction
- LANZERINI Christine**  
Adjoint au Chef d'Etablissement dans les Etablissements d'Enseignement (Collège Saint-François d'Assise - Nicolas Barré) est nommée Directeur Général, Chef d'Etablissement dans les Etablissements d'Enseignement (Lycée Saint-François d'Assise - Nicolas Barré)
- LAURE Jean-Baptiste**  
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- LE JUSTE Alex**  
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier au sein de cette même Direction
- LE NEURESSE Loïc**  
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Administrateur Principal au sein de cette même Direction
- LEYDIER Murielle**  
Archiviste au Contrôle Général des Dépenses est nommée Commis-Archiviste à la Direction des Affaires Juridiques
- LIENARD Rémy**  
Sapeur-Pompier de 2<sup>e</sup> Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Sapeur-Pompier de 1<sup>er</sup> Classe au sein de cette même Compagnie
- LOUIS Laurène**  
Lieutenant Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Lieutenant au sein de cette même Direction
- LOULERGUE Romain**  
Chef de Division au Contrôle Général des Dépenses est nommé Chargé de Mission à la Direction de la Communication
- MACCAGNO Fabien**  
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- MACHU Pauline**  
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Agent de Police au sein de cette même Direction

- NGUYEN VAN HAI Thomas**  
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- ORENGO Nathalie**  
Secrétaire-Sténodactylographe au Contrôle Général des Dépenses est nommée Archiviste au Contrôle Général des Dépenses
- PASTOR Guillaume**  
Elève Fonctionnaire Stagiaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommé Elève Fonctionnaire Titulaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique - Secrétariat Général du Gouvernement
- PESCI Doriane**  
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Agent de Police au sein de cette même Direction
- PICCINI Alexandre**  
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- PILLON Loïc**  
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- POIRIER Philippe**  
Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Caporal-Chef au sein de cette même Compagnie
- RAOULT Vincent**  
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- RAVANO Lorenzo**  
Conseiller de l'Ambassade de Monaco aux Etats-Unis est nommé Premier Conseiller au sein de cette même Ambassade
- REBAUDENGO Philippe**  
Lieutenant-Colonel, Chef de Corps à la Compagnie des Carabiniers du Prince est nommé Aide de Camp auprès de S.A.S. le Prince Souverain
- REVEL Christelle**  
Elève Fonctionnaire Stagiaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Elève Fonctionnaire Titulaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique - Direction de l'Environnement
- RICHELMI Laura**  
Attachée au Service Municipal d'Actions Sociales et de Loisirs est nommée Attachée à la Direction du Travail - Service de l'Emploi
- ROLANDO Sylvie**  
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction du Travail est nommée Attachée au sein de cette même Direction
- ROUSSEAU Cédric**  
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- SCHUBLER William**  
Contrôleur Technique au Contrôle Général des Dépenses est désigné Chef de Section au Contrôle Général des Dépenses
- TESNIER Virginie**  
Secrétaire-Sténodactylographe à l'Administration des Domaines est nommée Secrétaire-Sténodactylographe au Contrôle Général des Dépenses
- TROUCHE Romain**  
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- VAN KLAVEREN Caroline**  
Adjoint au Directeur dans les Etablissements d'Enseignement (Ecole de la Condamine) est nommée Directeur dans les Etablissements d'Enseignement (Ecole Saint-Charles)
- VATRICAN Christian**  
Chef de Bureau à la Direction de l'Habitat est nommé Contrôleur au Contrôle Général des Dépenses

- VECCHERINI Laetitia**  
Elève Fonctionnaire Stagiaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Elève Fonctionnaire Titulaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique - Direction de la Coopération Internationale
- VERAN Jean-Marie**  
Chargé de Mission à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique - Fondation Princesse Charlene de Monaco est nommé Conseiller Spécial au Secrétariat du Département des Relations Extérieures et de la Coopération
- VERDESE Jordan**  
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction
- VIALE Didier**  
Contrôleur à la Direction de l'Expansion Economique est désigné Contrôleur Hygiène et Sécurité du Travail à la Direction du Travail
- WENDEN Dimitri**  
Agent de Police Stagiaire à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Agent de Police au sein de cette même Direction

## DEPARTS A LA RETRAITE

- BARELLI Virginie**  
Chef de Bureau à la Fondation Princesse Charlene de Monaco
- BAUBRIT Nicole**  
Aide-Maternelle dans les Etablissements d'Enseignement (Ecole du Parc)
- BENKEO DE SAARFALVAY Anne-Marie**  
Aide-Maternelle dans les Etablissements d'Enseignement (Ecole de Fontvieille)
- DUPONT Evelyne**  
Elève Etablissement Scolaire dans les Etablissements d'Enseignement (Ecole Saint-Charles)
- FALLUEL Roseline**  
Aide-Maternelle dans les Etablissements d'Enseignement (Ecole des Carmes)
- GALLEPE Marie-Hélène**  
Animateur dans les Etablissements d'Enseignement (Collège Charles III)
- GHENASSIA Lucile**  
Assistante Social à la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- IMBERT Annie**  
Assistante Social à la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- MARZO Marcello**  
Professeur d'Italien dans les Etablissements d'Enseignement (Lycée Albert I<sup>er</sup>)
- MEDECIN Laure**  
Chef d'Etablissement Secondaire dans les Etablissements d'Enseignement (Lycée Saint-François d'Assise - Nicolas Barré)
- MONTAY Jean-Philippe**  
Lieutenant à la Direction de la Sûreté Publique
- PALMER David**  
Assistent de Langues Etrangères dans les Etablissements d'Enseignement (Lycée Technique et Hôtelier de Monaco)
- PALMERO Josiane**  
Professeur de Français Langue Etrangère dans les Etablissements d'Enseignement (Collège Charles III)

## Ministère d'Etat

Fête Nationale : reportage en images

Fonction Publique : cérémonie de remise des Médailles d'Honneur

No Finish Line : les résultats de la Fonction Publique

SCADA - Sabine-Anne MINAZZOLI succède à Philippe GAMBIA

Le Ministre d'Etat réunit l'ensemble des Chefs de Services

FSA - Rencontre avec la promotion 2016/2017

## Département de l'Intérieur

Le Gouvernement met en place une « aide au prêt étudiant »

CNGC - Exercice de Sécurité Civile « RICHTER »

Corps des Sapeurs-Pompiers - Actus en images

Les mesures mises en place lors des championnats de football

Compagnie des Carabiniers du Prince - Journée Européenne du Patrimoine

DSP - Hommage à Marc MASSOBRIO

## Département des Finances et de l'Economie

DBT - Missions et fonctionnement

DTC - Réorganisation de la Division « Presse & Communication »

CSA - Missions et fonctionnement

OETP - Les mises en vente de septembre et novembre

## Département des Affaires Sociales et de la Santé

CCGM - Missions et fonctionnement

CHPG - Le nouvel accélérateur en radiothérapie

Campagne « Moi(s) sans tabac » : interview du Dr Dominique DE FURST (DASA)

Journée Internationale de Lutte contre les Violences faites aux Femmes : les actions de la Principauté

Vers une réglementation de l'intérim en Principauté

JCEM - Petit-déjeuner de rentrée

## Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme

DPUM - Mise à jour de l'ortho-photographie de Monaco

DPUM - La mise en œuvre de la Charte des terrasses

Travaux Publics : le Service devient une Direction

STC - Le renouvellement des estampilles

## Département des Relations Extérieures et de la Coopération

La 3<sup>e</sup> Réunion de l'Initiative des petits pays de l'OMS Europe

DCI - Zoom sur le rôle des Coordinateurs Pays

Ambassade de Monaco aux Etats-Unis - Déjà 10 ans d'existence



JDA #78 • Octobre-Novembre 2016 - Journal de l'Administration

Conception-Rédaction Direction de la Communication Yann COHIGNAC (ycoghignac@gouv.mc)

Coordination Secrétariat Général du Gouvernement - Direction de la Communication

Réalisation Media & Events

Photos & Illustrations Charly GALLO, Manuel VITALI, Services administratifs, Service de Presse du Palais Princier et Shutterstock.

Remerciements Marc VASSALLO, Céline COTTALORDA, Guillaume PASTOR, Lauriane TUBINO, Thierry ORSINI, Julien VEGLIA, Véronique HERRERA-CAMPANA, Armand DEUS, Jean-Laurent IMBERT, Coralie PASSERON, ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.



REPORTAGE

RETOUR EN IMAGES SUR LA FETE NATIONALE

Rassemblement des Monégasques et habitants de la Principauté autour de la Famille Princière, la Fête Nationale, rendez-vous annuel incontournable du 19 novembre depuis 1952, est l'occasion pour la communauté nationale de célébrer son identité et ses traditions. Reportage en images.



Cette journée de cérémonies et de festivités a débuté avec la prise d'armes regroupant la Force Publique (Compagnie des Carabiniers du Prince et Corps des Sapeurs-pompiers) dans la cour d'Honneur du Palais Princier. Pour l'occasion, S.A.S. le Prince Souverain est en grande tenue.



S.A.S. le Prince Souverain a ensuite remis des distinctions honorifiques, en présence des Membres de Sa Famille, aux personnels de la Force Publique et du Palais Princier. L'intégralité des cérémonies a été retransmise sur Monaco Info, les comptes Facebook de Monaco Info et du Gouvernement Princier, ainsi que sur Monaco Channel.



Autre moment fort de la Fête Nationale : la célébration de la Messe d'action de grâce et du Te Deum en la Cathédrale de Monaco, qui témoigne l'attachement de la Principauté à la foi catholique. Ici, le Couple Princier fait son entrée sous le regard des personnalités monégasques.



Cette cérémonie religieuse célébrée par Monseigneur Bernard BARSÌ, Archevêque de Monaco, et animée par la Maîtrise de la Cathédrale, est notamment marquée par la prononciation de l'hymne, une prière pour S.A.S. le Prince Souverain et le Te Deum (hymne chrétien en latin).



Enfin, Serge TELLE, Ministre d'Etat, a passé en revue les troupes (Force Publique et Sécurité Publique) sur la Place du Palais...



... puis a eu lieu le traditionnel défilé militaire, en présence, cette année, du bagad de Lann-Bihoué et d'un peloton de la Marine Nationale française.

DISTINCTIONS

CEREMONIE DE REMISE DES MEDAILLES D'HONNEUR POUR LA FONCTION PUBLIQUE

Dans le cadre de la Fête Nationale, Serge TELLE, Ministre d'Etat, a remis le 16 novembre au Musée Océanographique les Médailles d'Honneur 2016 pour la Fonction Publique.



entendre la voix de Monaco dans le monde. C'est ce que nous demande S.A.S. le Prince Souverain.

Ces exigences ont des implications nombreuses : je pense au développement durable et aux objectifs contractés avec l'accord de Paris réaffirmés hier à Marrakech. Je pense également au fait de préserver nos politiques sociales et de faire valoir nos spécificités dans le cadre des négociations avec l'UE. Je pense enfin à l'exigence de sécurité, essentiel en Principauté.

Chacun d'entre vous, je le sais, se consacre à sa place et avec ses talents propres pleinement à ces objectifs. Vous contribuez ainsi à la qualité du service rendu à l'ensemble des Monégasques, des résidents et des personnes venant en Principauté pour y travailler ou y séjourner.

C'est pourquoi nous avons plus que jamais besoin de vous et de votre sens de l'intérêt général inscrit dans la durée. Les médailles que vous allez recevoir en sont la récompense.

Je suis donc très heureux de vous exprimer aujourd'hui toute la gratitude de S.A.S le Prince Albert II, ainsi que celle de Son Gouvernement, pour le travail accompli au service de l'Administration monégasque.

Instituée par l'Ordonnance Souveraine du 5 février 1894, cette distinction honorifique récompense les fonctionnaires et agents de l'Etat pour le dévouement et les services exceptionnels civils ou militaires. Elle est décernée au bout de 20 ans (3<sup>e</sup> classe - Bronze), 25 ans (2<sup>e</sup> classe - Argent) et 30 ans de service (1<sup>ère</sup> classe - Vermeil). Voici le discours du Ministre d'Etat qui a ouvert la cérémonie :

« Mesdames, Messieurs, C'est avec plaisir que je vous accueille, aux côtés de M. Stéphane VALERI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, de M. Robert COLLE, Secrétaire Général du Gouvernement, et de Mme Valérie VIORAPUYO, Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, afin de vous exprimer toute la gratitude du Gouvernement Princier pour le travail remarquable que vous accomplissez au sein de l'Administration. Les efforts que vous déployez au quotidien et depuis si longtemps, 20, 25, 30 ans, sont indispensables à la bonne marche de l'action publique, et, par là même, à celle du pays tout entier.

Cette action publique exige des qualités essentielles, la recherche de l'efficacité et de l'excellence, une grande capacité d'écoute et d'adaptation afin que les objectifs retenus rencontrent toujours la réalité des besoins. Mais au-dessus de tout, vous êtes animés d'un sens aigu de l'intérêt général. Votre longévité au sein de l'Administration en porte témoignage.

Votre sens de l'intérêt général et de l'Etat est pour la Principauté l'atout le plus précieux. Dans un environnement qui change à grande vitesse, il nous faut renforcer le modèle monégasque et faire



« Pour finir, je souhaiterais excuser M. Patrice CELLARIO, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur, qui n'est pas parmi nous ce matin car il assiste aux obsèques de Marc MASSOBRIO, Commandant Principal de Police à la retraite qui se déroule en ce moment en l'église Sainte-Dévote. Je tiens à cette occasion à exprimer au nom du Gouvernement Princier mes plus sincères condoléances à son épouse, à son fils, ainsi qu'à l'ensemble de sa famille et de ses amis. Les circonstances du décès du Commandant MASSOBRIO sur le parcours de la No Finish Line, sous les couleurs de la Fonction Publique, sont pour tous une grande tristesse. Je souhaitais devant vous rendre un dernier hommage à cet homme de devoir.

Je vais, à présent, vous remettre les insignes de la Médaille d'Honneur qui vient récompenser votre dévouement et votre travail au service de l'Etat.

Je vous remercie. »

Serge TELLE a par ailleurs remis le même jour les Médailles d'Honneur pour les Etablissements publics (personnels du Centre Hospitalier Princesse Grace) et, la veille, les Médailles du Travail (personnels du secteur privé).



**EVENEMENT**

**« NO FINISH LINE » : LA FONCTION PUBLIQUE FAIT ENCORE MIEUX QUE L'AN DERNIER !**

La mobilisation des fonctionnaires et agents de l'Etat lors de la 17<sup>e</sup> édition de la « No Finish Line », qui s'est déroulée du 12 au 20 novembre, est à saluer : ils ont en effet parcouru cette année sur le circuit NFL quelque 10.870 km contre 9419 km en 2015, soit 1451 km de plus ! Comme tous les ans, le Gouvernement Princier s'est engagé, à travers la Direction de la Coopé-

ration Internationale, à sponsoriser la distance parcourue par les personnels des Services de l'Etat à hauteur de 1 € par kilomètre. La DCI va ainsi reverser à Children & Future, association œuvrant pour la défense des droits de l'Enfant dans le monde et dont S.A.S. la Princesse Stéphanie est la Marraine, une somme de 11.000 €.



Le jour du départ, la « No Finish Line 2016 » a compté parmi ses participants Serge TELLE, Ministre d'Etat, et Gilles TONELLI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération.

**ACTU EN IMAGE**

**LE MINISTRE D'ETAT A REUNI LES CHEFS DE SERVICES**

L'ensemble des Chefs des Services de l'Administration et leurs Adjointes ont été conviés le 11 octobre au Yacht Club à une réunion avec le Ministre d'Etat et les différents Conseillers de Gouvernement-Ministres afin de faire le point sur les grands dossiers en cours et les principales orientations du Gouvernement.

**SCADA**

**SABINE-ANNE MINAZZOLI SUCCEDE A PHILIPPE GAMBA**

**Le Chef du Service Central des Archives et de la Documentation Administrative (SCADA), Philippe GAMBA, a pris sa retraite. Il est remplacé à ce poste par Sabine-Anne MINAZZOLI, jusqu'ici Secrétaire Général de la Commission Supérieure des Comptes.**



Entré dans l'Administration en 1983, Philippe GAMBA y a occupé 4 fonctions importantes : au Département de l'Intérieur, d'abord, duquel il est devenu Secrétaire en Chef en 1993 alors qu'il en était l'Administrateur Principal. A la Direction des Relations Extérieures, ensuite, dans laquelle il a assuré le poste de Chargé de Mission à partir de 1995. De 1996 à 2002, il a été Adjoint au Directeur de l'Expansion Economique. Enfin, il a été nommé Chef du Service des Archives Centrales en 2002, puis Chef du Service Central

des Archives et de la Documentation Administrative en 2011.

Sabine-Anne MINAZZOLI, elle, est entrée dans l'Administration en 2007, après une carrière de magistrat, en tant que Chargé de Mission à la Direction des Affaires Juridiques. Elle a ensuite été nommée Secrétaire Général de la Commission Supérieure des Comptes en 2009.

L'équipe du JDA lui souhaite pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.



**FORMATION SUPERIEURE D'ADMINISTRATEURS RENCONTRE AVEC LA PROMOTION 2016/2017**

**Après avoir réussi leurs épreuves écrites et orales, les lauréats du concours de la Formation Supérieure d'Administrateurs (FSA) s'apprentent à intégrer la Fonction Publique. Pour l'occasion, nous vous proposons de rappeler en quoi consiste cette formation diplômante, puis de faire connaissance avec ceux qui seront peut-être prochainement vos collègues de travail.**

Réservée aux jeunes monégasques (âgés au maximum de 30 ans au 31 décembre de l'année du concours) diplômés de l'enseignement supérieur (titulaires d'un diplôme national sanctionnant 4 années d'études supérieures dans les domaines liés à l'action administrative), la FSA a pour but de susciter des vocations de carrières dans la Fonction Publique en favorisant l'intégration au sein de l'Administration.

Après un concours d'entrée, ceux-ci suivent un programme élaboré par la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique (DRHFFP) qui se compose de cours théoriques et de présentations des Départements et de leurs Services, ainsi que de 2 stages pratiques dans l'Administration.

Cette année, les diplômés sont :

**1 CYNDIE PALMERO**

« Titulaire d'un Master 2 'Ingénierie pour les Systèmes de Santé et l'Autonomie', j'avais assuré une suppléance au sein de la Direction de l'Action Sanitaire. Cette expérience m'avait convaincue que la Fonction Publique me permettrait de m'épanouir en me mettant au service de l'intérêt général. J'ai donc voulu intégrer la FSA, cette formation



nous offrant l'opportunité de découvrir de nombreux Services et donc plusieurs horizons professionnels. A terme, je souhaiterais travailler dans des Services axés sur les relations humaines. »

**2 SANDRA CAUCHY**

« Forte d'un Master 2 'Psychologie Sociale et du Travail et Ingénierie des Ressources Humaines', j'ai choisi de mettre mes compétences au service de l'Administration, laquelle offre de plus de nombreuses possibilités

d'épanouissement professionnel. Afin de me sentir utile et de contribuer aux Services Publics, j'aimerais évoluer dans un environnement à caractère social. J'ai ainsi une préférence pour la DRHFFP et la Direction du Travail. »

**3 SARAH CARPINELLI**

« Diplômée d'une école de commerce, je voulais participer au fonctionnement de la Principauté et à son implication à l'international. J'ai donc opté pour la FSA afin de me familiariser avec

les multiples missions de l'Administration, acquérir une vision globale sur son action, et découvrir le large éventail de métiers qu'elle propose. D'ailleurs, je suis aujourd'hui décidée à enrichir ma carrière du maximum d'expériences possibles. »

**4 LOÏC BALDONI**

« Grâce à mon Master 'Sciences Humaines et Sociales', mention 'Tourisme', j'avais déjà effectué plusieurs missions au sein de la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC). J'ai alors souhaité intégrer la FSA afin de parfaire mon parcours, mais aussi découvrir d'autres Services de l'Administration. Désormais, je désire rejoindre la DTC. Toutefois, je suis également intéressé par toute mission qui vise à promouvoir la Principauté, ainsi que par le Département de l'Equipe-ment, de l'Environnement et de l'Urbanisme. »



La Promotion 2016/2017 de la FSA a été reçue à la Résidence du Ministre d'Etat le 13 octobre.



EDUCATION NATIONALE

**LE GOUVERNEMENT MET EN PLACE UNE « AIDE AU PRET ETUDIANT »**

**Sur proposition du Conseil National, le Gouvernement Princier a mobilisé les Services de l'Administration pour que les étudiants de nationalité monégasque disposent, en complément de la bourse d'études, d'une aide financière de l'Etat permettant le financement d'une formation de l'enseignement supérieur. Détails.**

Ce dispositif dont les textes d'application ont été publiés dans le Journal de Monaco du 23 septembre 2016 est destiné à faciliter l'accès des étudiants à l'emprunt. Sur le principe, l'Etat monégasque se porte caution pour l'étudiant auprès d'établissements bancaires conventionnés et prend en charge les intérêts accessoires du prêt (frais de dossier, assurance...). Ainsi, l'étudiant souscripteur ne doit rembourser que le montant du capital réellement emprunté. Par ailleurs, il pourra procéder à ce remboursement soit durant ses études, soit une fois qu'elles seront achevées, voire par anticipation.

Complémentaire de la bourse d'études, cette aide octroyée sans condition de ressources est réservée aux Monégasques âgés au plus de 30 ans sou-



Les étudiants monégasques peuvent désormais solliciter une aide facilitant l'accès au prêt.

haitant financer une formation de l'enseignement supérieur qualifiante dont le diplôme est reconnu par le pays dans lequel il est délivré. Elle peut être sollicitée à tout moment de l'année universitaire par l'envoi, au Secrétariat Général du Gouvernement, d'un dossier (les documents nécessaires à sa constitution sont indiqués sur le portail Internet du Gouvernement : <http://service->

[public-particuliers.gouv.mc/Education/Allocations-aides-et-bourses/Aides/Demander-une-aide-au-pret-etudiant](http://service-public-particuliers.gouv.mc/Education/Allocations-aides-et-bourses/Aides/Demander-une-aide-au-pret-etudiant)). Si la demande est acceptée, l'étudiant sera ensuite dirigé vers un établissement bancaire partenaire.

**SERVICES MOBILISES**

Une commission chargée de statuer sur le caractère

diplômant ou qualifiant de la formation a été instituée. Elle se compose du Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur, du Directeur de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, de l'Administrateur des Domaines et du Responsable du Centre d'Information de l'Education Nationale-ENIC Monaco.

La Direction du Budget et du Trésor a en outre été chargée des négociations avec les établissements bancaires et de la construction du schéma financier de ce dispositif, tandis que la Direction des Affaires Juridiques s'est occupée des dispositions légales. Enfin, l'Administration des Domaines joue également dans ce dossier le rôle de notaire de l'Etat.

**3 questions à Patrice CELLARIO, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur :**

**Pourquoi le Gouvernement a-t-il décidé d'instaurer cette aide ?**

Poussés par l'excellence du niveau scolaire de la Principauté, la plupart des jeunes Monégasques se lancent aujourd'hui dans des études supérieures. Et leur attirance pour les écoles prestigieuses basées à l'étranger s'accroît. Ces formations de grande qualité engendrent toutefois des coûts conséquents qui peuvent décourager. Ce dispositif offre ainsi une aide précieuse en complément de notre système de bourses qui, aussi performant soit-il, ne peut pas répondre à toutes les situations spécifiques.

**Selon vous, quels seront les pays les plus plébiscités par les étudiants ?**

Les jeunes Monégasques décident majoritairement de poursuivre leurs études en Europe, et notamment en France. Mais le nombre, déjà important, de ceux qui choisissent les pays anglo-saxons - Royaume-Uni, Etats-Unis ou encore Australie - ira très vraisemblablement croissant.

**Combien d'étudiants pensez-vous intéresser ?**

En première approche, on peut considérer que 10 % des quelque 300 étudiants boursiers de nationalité monégasque pourraient être intéressés par ce dispositif. Mais c'est sans compter ceux qui ne bénéficient pas d'une bourse...

ACTU EN IMAGES

**EXERCICE DE SECURITE CIVILE « RICHTER »**



Un exercice de Sécurité Civile baptisé « RICHTER », destiné à évaluer les capacités de réaction des Services concernés en cas d'important séisme, a été mené le 5 octobre à la fois à Monaco et dans les Alpes-Maritimes. Piloté par le Département de l'Intérieur pour la partie monégasque, l'exercice s'est déroulé au Centre National de Gestion de Crises (CNGC), en lien avec la Préfecture des Alpes-Maritimes.

Cet exercice dit « d'état-major » a été suivi d'un point presse durant lequel Patrice CELLARIO, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur, a déclaré : « Le bilan de la journée a été très positif, les équipes se sont vraiment mobilisées, la communication a bien fonctionné en interne et avec les services français, et les différentes cellules ont montré qu'elles savaient gérer une situation de crise ».

**UNE EXPERIENCE HORS DU COMMUN POUR LES ARCHITECTES DE LA PRINCIPAUTE**

Sur invitation du Corps des Sapeurs-Pompiers, l'Ordre des Architectes a mobilisé 8 architectes de la Principauté afin de participer, le 25 novembre, à une séance d'information sur les effets des fumées d'incendie dans un espace clos. L'objectif de cette matinée était de visualiser les phénomènes thermiques générés dans les nouvelles constructions et d'apprécier les mesures de sécurité prescrites par les Sapeurs-Pompiers lors de l'étude des permis de construire.

Cette information pratique a été dispensée dans le tout nouveau simulateur incendie « SAFFIRE » (Simulateur d'Aguerissement et de Formation sur les Fumées, l'Incendie et les REconnaisances) qui permet aujourd'hui aux Sapeurs-Pompiers d'assurer leur formation et le maintien des acquis dans le domaine de la lutte contre l'incendie. Les architectes, protégés par un équipement habituellement porté par les soldats du feu, ont affronté, en qualité de spectateurs, une inflammation des gaz de distillation au-dessus de leur tête et observé une explosion des fumées d'incendie (photo 2).

Dans une ambiance surchauffée avoisinant les 800°C, ces apprentis Sapeurs-Pompiers sont ressortis indemnes et heureux de cette expérience unique qui changera à tout jamais leur vision du feu dans l'élaboration des futures constructions (photo 1) : le Colonel Tony VARO, Chef du Corps des Sapeurs-Pompiers, entouré des 8 architectes participants.



**UN NOUVEAU VEHICULE D'INTERVENTION POUR LES SAPEURS-POMPIERS**



Dans le cadre du plan de renouvellement de ses engins, le Corps des Sapeurs-Pompiers a remplacé son camion-grue « Haulotte », dont la mise en service datait du 14 janvier 1985, par le CRL (Camion Remorquage Levage).

Sur un châssis MAN, à la nouvelle norme Euro 6, ce véhicule dispose des caractéristiques suivantes :

- une grue à télécommande de 42 T/m ;
- un treuil hydraulique de 10 T à l'arrière ;
- un treuil électrique de 4,5 T à l'avant.

Les nombreux équipements permettent, par ailleurs, de réaliser la mission de dégagement de la voie publique lorsqu'un poids lourd constitue une entrave à la circulation, ainsi que le levage de charge dans le cadre des opérations de secours.



FOCUS

## LES MESURES MISES EN PLACE LORS DES CHAMPIONNATS DE FOOTBALL

**Les règlements des différents championnats de la Ligue Professionnel de Football et de l'U.E.F.A. imposent notamment aux Clubs visités de mettre en place un dispositif d'accueil, de contrôle et de sécurité adapté. Dans ce cadre, le Département de l'Intérieur, en partenariat avec l'AS Monaco FC et l'ensemble des différents Services sollicités dans l'organisation, définit et met en œuvre les mesures de sécurité nécessaires tant à l'intérieur qu'aux abords du Stade Louis II afin que chaque match puisse se dérouler dans un contexte de fête et un esprit respectueux, tolérant, sportif et de fair-play.**



De telles mesures ont notamment été mises en œuvre au Stade Louis II lors du match de Champion's League opposant, le 22 novembre, l'AS Monaco FC au Tottenham Hotspur FC.

Une analyse des matches du point de vue de la sécurité (publique, civile et médicale) est effectuée en fonction de la fréquentation attendue, du type de supporters annoncé et du risque de débordement éventuel lors de la rencontre programmée.

Selon l'appréciation des risques potentiels, sur une échelle de 4 niveaux, le Département de l'Intérieur définit en étroite collaboration avec ses Services et l'AS Monaco FC, lors d'une réunion de sécurité, les mesures et rôles de chaque entité engagée sur ce type de dossier (Clubs de football, Direction de la Sûreté

Publique, Direction du Stade Louis II, Corps des Sapeurs-Pompiers, Corps des Carabiniers du Prince, Direction de l'Action Sanitaire, Croix Rouge Monégasque, Services du Département de l'Equipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, partenaires institutionnels français, etc.).

Ainsi, le dispositif mis en place par la Direction de la Sûreté Publique lors des matches de football est dimensionné en fonction des circonstances de la rencontre et du niveau de risque estimé. Selon ce dernier, un appel à un renfort de forces mobiles extérieures (Compagnie Républicaine de

Sécurité) peut être sollicité pour les matches les plus à risque.

En outre, à l'occasion de certaines rencontres à risques (certains matches du Championnat de Ligue 1, Champion's League, Europa League, etc.), le Gouvernement Princier peut décider, par Arrêté Ministériel, d'interdire la vente de boissons alcoolisées, le jour de la manifestation sportive, dans un périmètre déterminé. Dans ce même cadre, des Arrêtés Ministériels peuvent également porter interdiction d'entrée et de séjour sur le territoire de la Principauté de supporters d'un Club adverse.

Au regard du contexte international et des événements tragiques qui se sont déroulés en France, les effectifs de sécurité ont été renforcés et des mesures de sécurité supplémentaires ont été mises en œuvre par la Direction de la Sûreté Publique.

Lors de chaque rencontre, des zones de « pré-filtrage » sont activées en amont des entrées du stade Louis II. Des vérifications de sécurité y sont opérées, consistant en des contrôles visuels approfondis du contenu des sacs et des vêtements amples. L'emploi de détecteurs de métaux portatifs a également été généralisé.

Il est d'ailleurs rappelé, à chaque rencontre, la liste des objets prohibés par les différentes Ligues française et européenne dans l'enceinte sportive du Stade Louis II :

- tous les objets susceptibles de servir de projectile ;
- tous les engins pyrotechniques ;
- tous les tracts, banderoles, insignes, badges, et autres supports destinés à être vus par des tiers à des fins politiques, idéologiques, philosophiques, injurieuses ou commerciales ou présentant notamment un caractère raciste, fasciste, nazi ou xénophobe.

Ces mesures s'inscrivent pleinement dans le cadre de la signature, le 3 juillet 2016 par la Principauté de Monaco, de la Convention du Conseil de l'Europe sur une approche intégrée de la sécurité, de la sûreté et des services lors des matches de football et autres manifestations sportives (dite convention STC 120) venant se substituer à celle du 19 août 1985 sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives et matches de football (convention à laquelle Monaco avait déjà adhéré et qui avait été rendue exécutoire par l'Ordonnance Souveraine n°16.248 du 11 mars 2004).

Rappelons que c'est à l'occasion du dernier quart

de finale de l'Euro 2016, le 3 juillet au Stade de France, que le Conseil de l'Europe a ouvert à la signature cette nouvelle convention internationale qui vient donc remplacer celle de 1985 établie après le drame du Heysel. Elle vise à combattre la violence, les troubles à l'ordre public et autres débordements récemment associés au football.

Son enjeu, qui ne se limite pas qu'au football, est de diffuser les valeurs fondamentales de la coopération internationale, dans et par le sport, tout en prévenant et en combattant les comportements qui menacent l'intégrité du football, des autres sports et de la société (violence, dopage, manipulation des compétitions, etc.).

## CARABINIERS DU PRINCE LE MUSEE DES PRINCES A OUVERT SES PORTES !

Dans le cadre de la Journée Européenne du Patrimoine (qui a eu lieu le 25 septembre), le Musée des Princes de Monaco et de Leurs Gardes, situé au rez-de-chaussée de la caserne des Carabiniers, sur le boulevard de Belgique, a accueilli plus de 150 curieux d'Histoire. Jeunes et moins jeunes, aux questions toujours pertinentes, se sont émerveillés des découvertes faites en ce lieu qui constitue le creuset dépositaire des traditions et des valeurs transmises aux jeunes Carabiniers.



## HOMMAGE À... MARC MASSOBRIO, COMMANDANT PRINCIPAL DE POLICE HONORAIRE

Le 13 novembre, sur le parcours de la No Finish Line, Marc MASSOBRIO est décédé alors qu'il participait, sous les couleurs de la Fonction Publique, à cet événement caritatif en faveur des enfants défavorisés ou malades.

Il a accompli l'ensemble de son parcours professionnel au sein de la Sûreté Publique : entré en 1975 en qualité d'employé de bureau, il a gravi successivement les échelons d'Inspecteur jusqu'à prendre les responsabilités d'Adjoint au Chef de la Division de Police Judiciaire.

Tout au long de sa carrière, il a toujours fait preuve de disponibilité, de rigueur et de pertinence dans l'exercice de ses missions. Motivé et pédagogue, il a su transmettre, avec bienveillance, son expérience aux jeunes Inspecteurs placés sous ses ordres.

Officier exemplaire, sa carrière a entre autres été récompensée par l'ensemble des Médailles d'Honneur et la distinction honorifique de Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles.

Le Gouvernement Princier exprime ses sincères condoléances à sa famille et à l'ensemble des personnes touchées par ce deuil.

## A LA DECOUVERTE DE NOS SERVICES LA DIRECTION DU BUDGET ET DU TRESOR

Chargée de la préparation et de l'établissement du Budget de l'Etat, de la gestion du portefeuille et du rapport annuel sur les comptes du Fonds de Réserve Constitutionnel, de la gestion de la paye et des retraites des fonctionnaires et agents de l'Etat, ainsi que de la tutelle des établissements bancaires de la Principauté et de l'émission des pièces de monnaie, la Direction du Budget et du Trésor (DBT) est une entité administrative aux multiples missions. Présentation.



De gauche à droite, au 1<sup>er</sup> plan : Audrey SALMON-BOUAZIS, Comptable Principal ; Mayra FABRE, Rédacteur ; Béatrice BOSCAGLI, Contrôleur ; Stéphanie LORANO, Archiviste ; Christine BRANDINI, Comptable-Attaché Principal ; Sophie VATRICAN, Directeur ; Agnès MONDIELLI, Adjoint au Directeur ; Iris CATTALANO, Inspecteur. Au 2<sup>e</sup> plan : Laurent RASSIN, Comptable-Attaché Principal ; Christopher JORQUERA, Comptable-Attaché Principal ; Cédric ASSENZA, Comptable-Attaché Principal ; Jérémie SYNAVE, Garçon de Bureau ; Eric ANTONIOLI, Comptable-Attaché Principal ; Elodie SACCO, Chef de Division ; Hélène FABBRETTI, Chef de Division ; Christina RANELLI, Secrétaire-Sténodactylographe ; Nathalie MENTA, Contrôleur. Absents sur la photo : Ingrid BRYCH, Chef de Section ; Christophe DUMOLIN, Comptable ; Emeline BILLAUD, Agent Comptable des Etablissements Publics.

La DBT se compose de 3 Divisions dont les principales attributions sont les suivantes :

### La Division « Budget » :

- dans le cadre de l'établissement du Budget de l'Etat, celle-ci est avant tout en charge de l'établissement des Budgets Primitif et Rectificatif, ainsi que des opérations de clôture annuelles, suivant un « calendrier budgétaire » préétabli qui définit toutes les étapes conduisant au vote desdits Budgets par le Conseil National. S'y ajoutent la réalisation de toutes les opérations comptables et la production de tous

les rapports afférents, ainsi qu'une relation permanente avec les Services pour répondre à leurs demandes, en cours d'exercice, dans le cadre de la gestion des budgets alloués, notamment pour des éventuels virements de crédits.

- Dans le cadre de la gestion comptable du Fonds de Réserve Constitutionnel, elle assure le suivi du portefeuille, produit le rapport annuel des comptes et est en charge du secrétariat de la Commission de Placement des Fonds. Par ailleurs, elle assure la gestion administrative et comptable des Sociétés d'Etat en liaison

avec l'Administration des Domaines et gère également les participations de l'Etat, sous l'égide du Département des Finances et de l'Economie.

- Elle est en charge, enfin, de l'Agence Comptable des Etablissements publics.

### La Division « Finances » :

- elle assure la tutelle des banques et autres établissements financiers de la Principauté en liaison avec les organes français de réglementation, de régulation et de contrôle, ainsi que la coordination avec l'Association Monégasque des Activités Financières (AMAF) pour

les sujets ayant trait à la place bancaire ;

- elle est chargée du secrétariat du Comité Mixte Euro institué par la Convention Monétaire entre l'Union Européenne et la Principauté et, dans le cadre de cet accord, des émissions de pièces de monnaie monégasques ;
- elle assure le suivi du Fonds de Garantie Monégasque, destiné à soutenir le développement des activités économiques en Principauté en garantissant le concours apporté par les banques pour ce type de projets.

### La Division « Paye et Retraites » :

- elle s'occupe du traitement des salaires des fonctionnaires et agents de l'Etat, ainsi que de la liquidation des retraites ;
- elle est consultée pour les recrutements, nominations et mouvements de personnel ;
- elle gère le Fonds Complémentaire de Majoration de Rente des Accidents du Travail.

La DBT compte par ailleurs un **Secrétariat** composé de 3 personnes polyvalentes qui assurent les fonctions de secrétariat, accueil du public et gestion du courrier.

### GRAND CHANTIER EN COURS

Outre les missions courantes précédemment citées, la DBT est mobilisée depuis quelques mois par un important projet de modernisation de l'Administration baptisé « coRHus » : la mise en œuvre d'un outil métier intégré couvrant les fonctions de paie, retraites et gestion des Ressources Humaines, et visant à centraliser les données au sein d'un système unique, ce qui

facilitera les échanges d'informations entre les Services et permettra de développer la qualité des outils de gestion, notamment en matière de dépenses de personnel. Plus précisément, la DBT apporte son expertise à l'équipe projet composée de la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, de la Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers, et de la Direction Informatique.

### La DBT en quelques chiffres

- Effectif : 20 personnes ;
- la Direction gère un budget d'environ 1,2 Md€ de recettes et de dépenses, présenté en excédent (BR 2016 : +14 M€) ;
- elle établit 4900 bulletins de paye par mois (personnel du Gouvernement, de la Mairie et des Etablissements publics) ;
- elle gère près de 2000 dossiers de retraite pour les fonctionnaires (retraites directes ou réversions) et environ 1200 dossiers de retraite complémentaire pour les agents de l'Etat ;
- elle reçoit environ 50 Services par an dans le cadre des réunions budgétaires ;
- elle rend, chaque année, environ 600 avis sur des délibérations du Conseil de Gouvernement pour les affaires liées au personnel et environ 80 avis pour les affaires budgétaires.

## DIRECTION DU TOURISME ET DES CONGRES REORGANISATION DE LA DIVISION « PRESSE & COMMUNICATION »



Corinne KIABSKI, Chef de Section (à droite), et Valérie TOMATIS-NOUAILHAC, Chef de Bureau (à gauche), sont dorénavant à la tête de la Division « Presse & Communication » de la DTC.

Corinne KIABSKI a remplacé Jean-François GOURDON à la tête de la Division « Presse & Communication » de la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC). Devenant ainsi Chef de Section chargé des fonctions de Chef de cette Division, elle est désormais secondée par Valérie TOMATIS-NOUAILHAC, Chef de Bureau. « Cette nomination représente pour moi un nouveau challenge

pour accroître toujours davantage la visibilité de Monaco auprès des médias internationaux », déclare-t-elle. « Ma priorité est maintenant de lancer une véritable réorganisation de la Division qui développera les compétences de chacun afin d'optimiser la qualité de nos relations avec les médias et nos Bureaux de Représentation à l'étranger. »

Fonctionnaire depuis 2000, Mme KIABSKI a suivi une formation juridique et de commerce international avant de devenir attachée commerciale puis attachée de presse dans l'industrie du luxe à Paris (17 années de carrière auprès de grandes maisons telles que Sonia Rykiel, Emanuel Ungaro et Georges Rech). Lorsqu'elle est revenue à Monaco, elle a intégré le « Convention Bureau » de la DTC, et rejoint la Division « Presse & Communication » en 2008.

Après un triple cursus en histoire de l'art, cinéma et théâtre et des postes clés en production audiovisuelle, théâtrale et en organisation d'événements, Mme TOMATIS-NOUAILHAC, également fonctionnaire,

a intégré le groupe Canal+ en 1997. Elle a alors participé à la création de la chaîne thématique Planète Forum, dont elle est devenue la chargée de production principale. De retour en Principauté, elle a continué à officier dans ce secteur entre Paris, Monaco et Dubaï, avant de rallier la Division « Presse & Communication » de la DTC en 2011.

Cette Division est en charge des relations avec la presse internationale et monégasque. Elle coordonne tous les « évènements presse » de la DTC en Principauté et à l'étranger en étroite collaboration avec les 11 Bureaux de Représentation, et gère aussi les comptes Facebook et Instagram de la Destination.



## FOCUS LE CONSEIL STRATEGIQUE POUR L'ATTRACTIVITE

Né de la volonté de S.A.S. le Prince Souverain, le Conseil Stratégique pour l'Attractivité (CSA) a pour mission de proposer des outils d'analyse et de prospective afin de contribuer aux réflexions concernant le développement économique de la Principauté, l'augmentation des recettes de l'Etat, la maîtrise des dépenses publiques et les orientations stratégiques. Une instance devenue indispensable aux grands projets du Gouvernement Princier.



Le CSA a tenu sa réunion plénière annuelle le 21 octobre au Musée Océanographique.

Dans la préface qu'il a rédigée pour le Rapport d'activités 2015-2016 du CSA, Serge TELLE, Ministre d'Etat, en a très bien résumé le rôle : « Depuis 2011, le Conseil Stratégique pour l'Attractivité s'est imposé comme un partenaire important de l'élaboration des politiques publiques en matière de développement économique. En faisant dialoguer l'Administration et les forces économiques de la Principauté, en sollicitant des Monégasques et des résidents étrangers, il offre en effet une approche unique de ces enjeux, construite sur le dialogue, l'innovation et la vision de long terme ». Aussi, il représente un véritable exemple réussi de collaboration entre sphères publique et privée.

Pour nouer efficacement ce dialogue, le CSA se compose de :

- 14 membres de droit, nommés par Ordonnance Souveraine n° 4.840 du 6 juin 2014, dont le Ministre d'Etat, le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Economie, le Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Equipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, des membres du Conseil National, du Conseil Economique et Social, du Monaco Economic Board, ou encore le Maire de Monaco ;
- 29 personnalités qualifiées, nommées par Ordonnance Souveraine n° 4.839 du 6 juin 2014,

parmi lesquels des chefs d'entreprises monégasques, des directeurs de banques et d'importantes entités de la Principauté (Musée Océanographique, Automobile Club de Monaco, Société des Bains de Mer, Grimaldi Forum...) ou encore le Secrétaire Général du Yacht Club ;

- 3 experts permanents, également nommés par Ordonnance Souveraine n° 4.839 : un chef d'entreprise, un consultant et un avocat-associé.

Le secrétariat, le suivi et l'animation du CSA sont assurés par Emmanuel FALCO, Secrétaire Général (par ailleurs Conseiller Privé de S.A.S. le Prince Souverain), et Alexan-

dra BOGO, Chef de Division au Département des Finances et de l'Economie. Céline COTTALORDA, Conseiller Technique, se charge de son côté de la liaison avec le Secrétariat Général du Gouvernement.

En outre, 6 Commissions présidées par une personnalité qualifiée et se réunissant régulièrement ont été constituées :

- la Commission « Finances » ;
- la Commission « Immobilier » ;
- la Commission « Destination Monaco » ;
- la Commission « Qualité de Vie » ;
- la Commission « Monaco Capitale du Yachting » ;
- la Commission « Attractivité Médicale ».

Le CSA se réunit également périodiquement en session plénière et peut organiser des comités ad hoc, ainsi que faire appel à des experts des secteurs privé et public. Ses propositions débouchent sur des actions concrètes, comme en témoignent notamment les mises en œuvre récentes de l'application « Monaco Welcome », du site Internet « Infochantiers », ou encore du Monaco Princess Grace Check-up Unit.

## LES MISES EN VENTE DES TIMBRES-POSTE

L'Office des Emissions de Timbres-Poste (OETP) a procédé le 15 septembre à la mise en vente des timbres suivants :

### BLOC WWF

Le World Wide Fund for Nature (WWF) œuvre au quotidien pour construire un avenir où l'Homme vit en harmonie avec la nature. Le bloc représente la girelle paon, *Thalassoma pavo*, poisson endémique de la mer Méditerranée.

Dessin : Marie-Christine LEMAYEUR et Bernard ALUNNI  
Impression : Hélogravure  
Format du bloc : 120 x 100 mm horizontal  
Format des timbres : 40,85 x 30 mm  
Tirage : 45.000 blocs  
Tarif : 4 € (4 X 1 €)

Ce bloc est vendu exclusivement par l'OETP et le Musée des Timbres et des Monnaies, et dans le réseau de vente de la Principauté. Il est proposé aux abonnés et clients, conjointement aux autres valeurs du programme philatélique de la 2<sup>e</sup> partie 2016.



L'OETP a procédé le 4 novembre à la mise en vente des timbres suivants :

### LES ANNALES MONEGASQUES

Publiée par les Archives du Palais Princier, cette revue d'histoire de Monaco a été créée en 1977 dans le but de faire connaître l'histoire de la Principauté en relatant des faits souvent mal connus et en mettant en valeur la richesse des fonds d'archives du Palais.



Dessin : LANGLACE © Coll. NMNM  
Impression : Offset  
Format du timbre : 40,85 x 52 mm vertical  
Tirage : 42.000 timbres-poste  
Feuille de 6 timbres-poste avec enluminures  
Tarif : 0,80 €

### NOEL

A l'occasion du Chemin des Crèches installé à Monaco-Ville de décembre 2015 à janvier 2016, le public a eu l'occasion de découvrir une cinquantaine de crèches venant des 4 coins du monde. Le visuel du timbre représente la Nativité de Venise.



Photo : © Chemin des Crèches de Monaco  
Impression : Offset  
Format du timbre : 40,85 x 30 mm horizontal  
Tirage : 70.000 timbres-poste  
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures  
Tarif : 0,80 €

L'OETP a également procédé cet été à la mise en vente du timbre suivant :

### GRANDE BOURSE

Rendez-vous traditionnel des marchands et collectionneurs numismates et cartophiles, la 24<sup>e</sup> Grande Bourse s'est tenue le 4 décembre 2016 à l'Espace Léo Ferré.



Dessin : Joël TCHOBANIAN  
Impression : Offset  
Format du timbre : 30 x 40,85 mm vertical  
Tirage : 50.000 timbres-poste  
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures  
Tarif : 0,80 €

Ces timbres sont en vente à l'OETP, au Musée des Timbres et des Monnaies, dans les bureaux de poste et les guichets philatéliques de la Principauté, auprès des négociants monégasques en philatélie, ainsi qu'au Musée de la Poste et au Carré d'Encre à Paris. Ils sont proposés aux abonnés et clients, conjointement aux autres valeurs du programme philatélique de la 2<sup>e</sup> partie 2016.



## A LA DECOUVERTE DE NOS SERVICES LE CENTRE DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE

Composé d'une équipe pluriprofessionnelle, le Centre de Coordination Gérontologique de Monaco (CCGM) est un guichet unique (médico-social) pour toute personne âgée de plus de 60 ans en perte d'autonomie physique et/ou cognitive, et s'adresse également aux personnes de moins de 60 ans présentant des troubles cognitifs. Présentation de ses missions et des attributions de ses personnels.



L'équipe du CCGM se compose de (de gauche à droite) : Cécile OEUVRAY, Infirmière ; Patrick BONARRIGO, Psychologue ; Marta DEMESSANCE, Secrétaire ; Anne-Gaëlle CAVILLES, Assistante Socio-Educative ; le Professeur Alain PESCE, Médecin Responsable ; Corinne LEGRET, Infirmière ; Caroline MAURIN, Assistante Socio-Educative ; le Docteur Pascale GELORMINI-PORASSO, Médecin Gériatre ; Mélanie MORALEDA, Assistante Socio-Educative ; Philippe MIGLIASSO, Coordinateur Administratif - Cadre Supérieur de Santé.

Créé en 2006 et placé sous la tutelle de la Direction de l'Action Sanitaire (DASA), le CCGM :

- centralise et facilite l'accès à l'information médico-sociale ;
- anime le réseau de santé gérontologique ;
- évalue et réévalue annuellement les besoins bio-psycho-sociaux et environnementaux de la personne dans son contexte de vie ;
- propose et aide à la mise en place d'un plan d'aide individualisé ;
- constitue le dossier de Prestation d'Autonomie ;

- forme le personnel médico-social au « prendre soin » des personnes atteintes de démence ;
- prévient l'épuisement des aidants familiaux par des groupes de parole ;
- forme les aidants familiaux ;
- anticipe sur les besoins et définit les projets à venir à partir de l'analyse de son activité.

« La personne en perte d'autonomie, tout comme son entourage, peut faire appel à notre équipe pluridisciplinaire », expose le Professeur Alain PESCE, Médecin Responsable

du CCGM, ajoutant que « dans le processus déclenché, le demandeur est considéré comme acteur, et son entourage comme partenaire ».

L'équipe a pour mission de proposer les aides et orientations ciblées à partir d'une Evaluation Gérontologique Standardisée (ensemble de tests reconnus à l'échelle internationale) lors d'un entretien d'une heure au domicile du demandeur. « Un plan d'aide individualisé est alors établi à partir des besoins identifiés dans le contexte de vie de la

personne. Il fait l'objet de négociations avec le bénéficiaire et sera adapté lors de la réévaluation annuelle des besoins. »

L'accompagnement mis en place depuis 2006 permet aux personnes âgées dépendantes de rester à domicile le plus longtemps possible dans les conditions optimales.

### UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Sous l'autorité médicale du Pr PESCE, l'équipe du CCGM comprend :

- **un Médecin Gériatre** qui est en charge des Evaluations Gérontologiques Standardisées et des orientations médicales, crée un lien avec les médecins généralistes, spécialistes et hospitaliers, émet un avis lors des demandes d'aménagement des domiciles et attributions d'appartements adaptés, effectue les demandes de protection de justice, et peut être amené à interroger les services compétents sur l'aptitude à la conduite ;
- **2 Infirmières** qui effectuent les bilans de réévaluation annuels, présentent aux bénéficiaires et entourent les plans d'aide, en assurent le suivi, organisent les réunions de coordination avec les sociétés prestataires de services à la personne, et mènent les actions d'éduca-

- tion à la santé (prévention des chutes, conseils en nutrition, matériel médicalisé, plan canicule...) ;
- **3 Assistantes Socio-Educatives** qui présentent des plans d'aide, constituent les dossiers de prestation d'autonomie, ouvrent les droits sociaux, effectuent les suivis sociaux individualisés, accompagnent des personnes à la sortie d'hospitalisation en lien avec les Services sociaux, et effectuent les réunions de coordination avec les services prestataires intervenant dans le cadre des plans d'aide proposés ;
- **un Psychologue** (présent un jour par semaine) qui propose des entretiens individualisés aux aidants familiaux, anime des groupes de parole, et participe aux actions de formation ;

- **un Coordinateur Administratif - Cadre Supérieur de Santé** qui coordonne la structure, encadre les personnels, assure le suivi et l'analyse de l'activité du Service, fait remonter à la tutelle les besoins émergents, informe et accompagne les familles, joue un rôle de modérateur dans les situations complexes, et participe aux actions de formation (il encadre également l'équipe du Centre Speranza-Albert II et assure la communication sur les activités des Services) ;
- **une Secrétaire** qui accueille et informe le public, assure la gestion administrative des dossiers « papier » et informatiques, et gère les stocks.

### Le CCGM en quelques chiffres

- 2066 personnes ont bénéficié d'un accompagnement depuis la création du Service (66 % de femmes et 34 % d'hommes) ;
- 5778 Evaluations Gérontologiques ont été réalisées par l'équipe depuis le 31 octobre 2006 ;
- l'âge moyen de la population suivie est passé de 80 à 83 ans en 10 ans ;
- l'âge moyen d'entrée en institution est passé de 80 à 87 ans.

### DE MULTIPLES COLLABORATIONS

Le CCGM collabore avec la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales (DASO), l'Unité de Psychiatrie et de Psychologie Médicale (UPPM), le Centre Hospitalier Princesse Grace (CHPG), le Centre Rainier III, le Centre Speranza-Albert II, le Service Social de la Sûreté Publique, le Tribunal, le Service Actions Sociales et de Loisirs de la Mairie, la

Croix Rouge Monégasque, les maisons de retraite de la filière gérontologique, la Fondation Hector Otto, l'Institut Monégasque de Médecine du Sport (IM2S), le Centre Cardio-Thoracique de Monaco (CCTM), les sociétés privées de services à la personne, le tissu associatif, l'Association Monégasque Pour la Recherche sur la Maladie d'Alzheimer (AMPA), et les Institutions hors territoire.

## SANTE PUBLIQUE

### LE CHPG SE DOTE D'UN NOUVEL ACCELERATEUR EN RADIOTHERAPIE

Grâce au soutien du Gouvernement Princier, le Centre Hospitalier Princesse Grace (CHPG) s'est équipé d'un nouvel accélérateur linéaire de particules en radiothérapie qui a été inauguré le 13 octobre par S.A.S. le Prince Souverain, en présence, notamment, de Stéphane VALERI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé.

Offrant une très grande précision mécanique et proposant un large éventail de traitements de radiothérapie, cette nouvelle machine permet d'obtenir des résultats efficaces qui nécessitent normalement l'utilisation de plusieurs équipements. Elle contribuera à augmenter les chances de guérison et à sauver des vies. Le CHPG peut effectuer des traitements « sur-mesure » pour les patients atteints



© Eric MATHON / Palais Princier

de cancer. Cette qualité de soins s'accroîtra de plus avec la mise en service, à l'été 2017, d'une 2<sup>e</sup> machine, pour un investissement total de 11 M€.

Le service de radiothérapie, entièrement rénové cet été, s'est par ailleurs doté d'un nouveau scanner haute performance.



INTERVIEW

## Dr DOMINIQUE DE FURST, ANIMATRICE ET COORDINATRICE DE LA CAMPAGNE « MOI(S) SANS TABAC » EN PRINCIPAUTE

Le Gouvernement Princier a associé la Principauté à l'opération de santé publique « Moi(s) sans tabac » initiée par le Ministère français de la Santé, qui a consisté durant tout le mois de novembre à inciter et accompagner les fumeurs dans une démarche d'arrêt du tabac. Entretien avec le Docteur Dominique DE FURST, Médecin-Inspecteur de Santé Publique et Chef de la Division de Santé de la Direction de l'Action Sanitaire (DASA), qui a pour l'occasion mobilisé les acteurs administratifs et les professionnels de santé, ainsi qu'assuré la coordination avec les responsables français de la campagne.

### Comment la DASA a-t-elle préparé cette opération ?

La DASA, et plus particulièrement la Division de Santé, s'est chargée de mobiliser et de coordonner les différents acteurs de l'opération. Ainsi, au mois d'octobre, nous avons contacté l'ensemble de nos partenaires potentiels, leur avons indiqué les moyens de participer et procuré les outils, parmi lesquels les affiches, les flyers et les kits d'aide à l'arrêt du tabac - ces outils de communication et de prévention de proximité, qui nous ont été fournis par l'agence Santé Publique France, étaient pour la plupart personnalisables, ce qui a permis d'intégrer le logo et les slogans de la Principauté.

Nous avons par ailleurs travaillé en lien étroit avec le tabacologue, le Docteur Mohamed MOUHSSINE, qui est, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, chargé à temps plein par le Gouvernement de la lutte contre le tabagisme. Celui-ci a été un acteur majeur dans le relais de la campagne, notamment au sein du Centre Hospitalier Princesse Grace (CHPG).



### Quels autres Services de l'Administration se sont impliqués ?

D'autres services de la DASA, tels que l'Inspection Médicale des Scolaires et le Centre Médico-Sportif, ont été des partenaires de tout premier plan, ainsi que certaines entités extérieures à la Direction, à l'instar de l'Unité de Psychiatrie et de

Psychologie Médicale « La Roseaie » et le Centre de Coordination Gériatrique de Monaco. La Direction de l'Action et de l'Aide Sociales a également été un partenaire très actif.

Mais il faut aussi souligner l'implication de la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports (DENJS), qui a proposé

d'organiser des conférences et de relayer la campagne auprès des jeunes. Et celle de la Direction des Communications Electroniques, qui est intervenue avec célérité pour ouvrir en un temps record l'accès direct par le 39.89 au tabacologue de Tabac Info Service, à partir des postes fixes de la Principauté.

Enfin, le rôle de la Direction de la Communication a été essentiel pour relayer l'information à Monaco.

### Comment les professionnels de santé de la Principauté ont-ils été mobilisés ?

L'ensemble des professionnels de santé, ainsi que les Ordres professionnels de la Principauté, ont reçu une lettre personnalisée de la part de Stéphane VALERI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, leur annonçant que le Gouvernement relayait la campagne française. Dans ce courrier, étaient précisés l'intérêt de faire connaître cette opération à leurs patients et la manière de se procurer les outils.

ACTU EN IMAGES

## JOURNEE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



A l'occasion de la Journée Internationale de Lutte contre les Violences faites aux Femmes, initiative soutenue par les Nations Unies qui a eu lieu le 25 novembre, le Département des Affaires Sociales et de la Santé a mis en œuvre en collaboration avec le Conseil National, le Haut Commissariat à la Protection des Droits, des Libertés et à la Médiation, et les groupements associatifs engagés dans cette cause :

- une campagne d'affichage en ville du 21 au 27 novembre qui a été relayée sur le portail Internet du Gouvernement et les réseaux sociaux ;
- une page d'information dédiée aux victimes de violences mise en ligne sur le site Internet du Gouvernement Princier ;
- un numéro de téléphone unique, anonyme et gratuit, destiné à informer les victimes de violences conjugales (le 116.919) ;
- une conférence sur le thème « Contre les violences faites aux femmes : tous mobilisés », qui s'est tenue le 25 novembre au Lycée Technique et Hôtelier de Monaco.



## VERS UNE REGLEMENTATION DE L'INTERIM EN PRINCIPAUTE

Dans le cadre du dialogue social dont a la charge Stéphane VALERI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, une concertation a été engagée courant septembre, avec les partenaires sociaux, sur la thématique de l'encadrement de l'activité intérimaire en Principauté.

A cet effet, plusieurs réunions se sont tenues en présence des représentants des fédérations de syndicats patronaux et salariés, afin de recueillir leurs points de vue respectifs.

Cette 1<sup>ère</sup> phase a permis aux équipes du Département des Affaires Sociales et de la Santé de disposer des bases permettant d'initier, en toute connaissance des besoins et attentes de chacun, un travail d'élaboration d'une réglementation du travail en intérim, à Monaco.

A l'issue de ces travaux juridiques, une nouvelle phase de concertation auprès des mêmes partenaires sociaux sera lancée par le Département des Affaires Sociales et de la Santé, afin de leur présenter le projet de réglementation. Objectif : aboutir à un texte équilibré, respectueux à la fois de la volonté de protection de cette catégorie de salariés et des intérêts économiques de la Principauté.



## PETIT-DEJEUNER DE RENTREE POUR LA JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE DE MONACO



Le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé a été le principal intervenant du petit-déjeuner de rentrée de la Jeune Chambre Economique de Monaco qui s'est tenu le 30 septembre au Méridien Beach Plaza et a eu pour thème la mise en œuvre du télétravail en Principauté.

Accompagné de Pascale PALLANCA, Directeur du Travail, et de Sophie VINCENT, Directeur Adjoint, Stéphane VALERI y a notamment présenté le « Dispositif Cadre », qui définit les modalités d'exécution générales du télétravail dans l'entreprise et les 1<sup>ers</sup> résultats enregistrés. Une brochure explicative à destination aussi bien des salariés que des employeurs a en outre été distribuée à l'issue de son intervention.



URBANISME

L'ORTHO-PHOTOGRAPHIE DE MONACO MISE A JOUR

L'ortho-photographie de Monaco s'appuyait sur des vues aériennes réalisées en 2009. Or le visage de la Principauté évolue rapidement. Constituant une base de données à part entière et permettant de nombreuses applications, elle a donc été actualisée. Un travail conséquent effectué par la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité (DPUM).



Voici une partie de l'ortho-photographie de Monaco concernant le port de Fontvieille et ses alentours.

Une ortho-photographie est une image aérienne d'un territoire élaborée à partir d'un ensemble de photographies aériennes verticales rectifiées géométriquement et géoréférencées afin de coïncider parfaitement avec les plans topographiques. Celle de la Principauté, conçue avec 1200 photographies de très haute définition, couvre ainsi avec une grande précision l'ensemble du territoire (environ 2 km<sup>2</sup>) et ses abords immédiats (sur 6,5 km<sup>2</sup>).

« Il s'agit plus spécifiquement d'une ortho-photographie-vraie », précise Séverine CANIS-FROIDEFOND, Directeur de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobi-

lité. « La notion de 'vraie' signifie que les bâtiments ont été corrigés des erreurs de parallaxe d'une photo aérienne traditionnelle, telle que l'on peut voir par exemple sur Google Maps. Les toits demeurent ainsi à leur véritable situation planimétrique, quelle que soit la hauteur du bâtiment. »

APPLICATIONS

L'ortho-photographie est aujourd'hui un complément indispensable aux plans topographiques relevés au niveau du sol. « Elle amène une autre vision du territoire et fournit d'autres renseignements, notamment sur les toits et la végétation », fait valoir Mme CANIS-FROIDEFOND. « Et dans bien des cas, elle remplace

avantageusement les plans car elle est nettement plus compréhensible pour le grand public. »

Elle est également intégrée aux différents Systèmes d'Informations Géographiques (SIG) de l'Etat. « Pour la DPUM et dans le cadre de la maquette numérique 3D, ces images peuvent aussi être plaquées sur les toits des bâtiments et la voirie. Ainsi habillée, la maquette est beaucoup plus réaliste. » Enfin, l'ortho-photographie présente l'avantage d'être facilement intégrable à des logiciels bureautiques.

ELABORATION

La mise à jour de l'ortho-photographie-vraie de

Monaco, qui a nécessité au total une année de travail, s'est déroulée en 3 étapes :

- prises des vues aériennes effectuées en juin 2015 depuis un avion qui volait à environ 1300 m d'altitude ;
- corrections géométriques avec recalage sur des points connus au sol et sur les toits ;
- corrections radiométriques sur les couleurs, les prises de vues ayant été réalisées à des heures différentes.

La DPUM, et plus particulièrement son Pôle « Informations Géographiques », a pour cela dû résoudre nombre de problèmes techniques engendrés notamment par « une topographie tourmentée et la présence d'immeubles de grande hauteur ». Par ailleurs, « outre la rédaction d'un cahier des charges, il a fallu participer au projet en fournissant les plans topographiques, les points d'appui au sol et le Modèle Numérique de Terrain - une peau 3D représentant le terrain naturel - élaboré à partir de nos plans topographiques. Ce modèle numérique est en effet indispensable pour effectuer les corrections géométriques. Enfin, il a été nécessaire de procéder à tous les contrôles de validation des données ».

MODE D'EMPLOI

LA MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE DES TERRASSES

Afin de conjuguer harmonieusement la qualité du cadre de vie, la sécurité publique et le respect des droits de chacun avec les besoins des commerces de restauration en matière d'attractivité, le Gouvernement a mis en place une Charte régissant la conception, l'installation et l'exploitation des terrasses des cafés et restaurants en Principauté. Un document cadre dont la DPUM a initié la réflexion et assuré le pilotage et la coordination de l'étude.

Une 1<sup>ère</sup> approche de cette Charte a été entreprise lors de la réfection de la rue Princesse Caroline, réalisée en 2015. Il était en effet important que la conception des nouvelles terrasses soit en phase avec l'esthétique générale de cette voie entièrement rénovée. « A la suite de cette 'première' qui fut saluée par tous, ma Direction a souhaité étendre la réflexion à l'ensemble de la Principauté, avec des focus particuliers sur certains quartiers présentant des spécificités, notamment en termes d'activités et d'architecture (voir encadré, NDRL) », indique Séverine CANIS-

FROIDEFOND, Directeur de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité.

Les terrasses des cafés et restaurants sont des lieux de vie et d'échanges participant amplement à l'animation de Monaco et à son attractivité commerciale, culturelle et touristique. Mais celles-ci étant majoritairement situées sur le domaine public, il apparaissait effectivement nécessaire que commerçants, architectes, Services de l'Etat et de la Mairie disposent d'un cadre permettant de valoriser à la fois leur exploitation et l'espace urbain. Le projet de

la DPUM a ainsi aussitôt été lancé...

ELABORATION

3 principales étapes ont alors été conduites :

- rédaction du cahier des charges de la consultation et analyse des offres reçues ;
- choix du bureau d'études pour appuyer la réflexion (à savoir EGIS, assisté de Patrick RAYMOND, Président de l'Ordre des Architectes) ;
- travail d'analyse et de rédaction : diagnostic, rencontre avec les principaux commerçants, visites

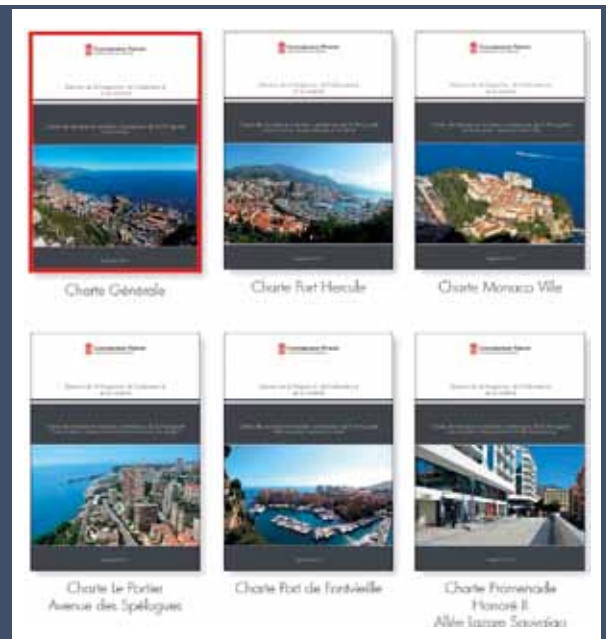
sur site, analyse des questionnaires et formalisation des documents.

« Plusieurs entités ont participé aux travaux via la constitution d'un groupe de travail avec des représentants des Départements de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, des Finances et de l'Économie et de l'Intérieur ainsi que leurs Services concernés, ou via des consultations. La Mairie a également été étroitement associée aux réflexions », signale le Directeur de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité.

La Charte des terrasses et des mobiliers commerciaux et leurs déclinaisons

Il existe 7 documents : une Charte générale et 6 Chartes spécifiques pour des quartiers nécessitant des préconisations propres (Port Hercule, Monaco-Ville, Le Portier - Avenue des Spélugues, Port de Fontvieille, Promenade Honoré II - Allée Lazare Sauvaigo, et Rue Princesse Caroline). Elles sont consultables et téléchargeables à l'adresse : [service-public-entreprises.gouv.mc/Local-et-travaux/Travaux/Reglementation/Charte-des-terrasses](http://service-public-entreprises.gouv.mc/Local-et-travaux/Travaux/Reglementation/Charte-des-terrasses).

Leurs points communs majeurs concernent la recherche d'intégration de la terrasse sur son site et son harmonie avec les terrasses voisines, la volonté de transparence, de réversibilité, d'unité de forme et de matériaux avec l'emploi de mobiliers de qualité. L'implantation, l'aspect qualitatif de chaque élément composant la terrasse et les caractéristiques volumétriques y sont également détaillés.



## EVOLUTION

# TRAVAUX PUBLICS : LE SERVICE DEVIENT UNE DIRECTION

Le Service des Travaux Publics (STP) devient la Direction des Travaux Publics (DTP). Focus sur les principales missions et l'organisation d'une des plus anciennes entités de l'Administration.



L'équipe de direction de la DTP se compose (de gauche à droite) d'Alain LAURENT, Directeur Adjoint des Travaux Publics, et d'Olivier LAVAGNA, Directeur.

Depuis la parution au Journal de Monaco du 14 octobre 2016 de l'Ordonnance Souveraine n° 6.092, le STP est devenu la DTP. Elle a en charge notamment :

- d'assurer la maîtrise d'ouvrage public, de la programmation technique à la réception des travaux ;
- de représenter le Maître d'Ouvrage Public dans ses relations avec l'ensemble des intervenants à l'acte de construire ;

- des missions élargies qui portent également sur :

- l'évaluation des délais et coûts des programmes publics dans une approche

### L'activité de la DTP en quelques chiffres

La Direction gère un volume de contrats engageant l'argent public à hauteur de près de 300 M€ dans le projet de budget primitif 2017, ce qui représente approximativement 30 % des dépenses de l'Etat (environ 2000 mandats, ou certificats de paiement, sont établis chaque année).

Cette activité soutenue l'amène à présenter tous les 15 jours, en moyenne, une dizaine de projets de marché en Commission Consultative des Marchés de l'Etat (CCME), soit plus de 200 documents contractuels signés annuellement.

globale en incluant notamment ceux relevant de l'exploitation et de la maintenance ;

- la réalisation, le pilotage et la gestion des études et des opérations dont elle est responsable en veillant au respect des principes de développement durable dans les différentes phases, à celui des contraintes en matière urbanistique, architecturale et de protection de l'environnement, ainsi qu'à celui du cadre de vie des riverains.

L'organisation de la DTP est identique à celle du STP. La Direction compte actuellement 51 agents qui se répartissent en 2 grandes catégories :

- les Chargés d'Affaires et leurs seconds sur le terrain, dont le rôle est de gérer la représentation de la Direction dans la mise en œuvre des différentes opérations ;
- le personnel administratif qui, à travers des missions regroupées par Cellules, vient en appui des opérationnels pour le secrétariat, la gestion contractuelle, comptable et de contrôle interne des projets.

## TRANSPORTS

# LE RENOUVELLEMENT DES ESTAMPILLES

Alors que le Service des Titres de Circulation (STC) a lancé le 1<sup>er</sup> octobre sa campagne pour le renouvellement des estampilles, nous vous proposons un zoom sur le travail effectué par la Section « Administration », qui est notamment chargée de cette mission.



Marina LANTERI-SEGALEN, Chef de Bureau, est responsable de la Section « Administration ».



Son équipe se compose de, de gauche à droite, au 1<sup>er</sup> plan : Véronique DAINELLI, Secrétaire-Sténodactylographe Suppléante ; Corinne MALLEGOL, Archiviste ; Nadine DELEMER, Secrétaire-Comptable ; au 2<sup>e</sup> plan : Cynthia FABRE, Commis-Comptable ; Michaël MARTIN, Comptable ; Sylvie CHAMBOLLE-SAYRIGNAC, Commis-Archiviste ; Eva DENAUX, Suppléante.

Se présentant sous la forme d'un autocollant à apposer sur la plaque minéralogique arrière des véhicules enregistrés en Principauté, l'estampille indique la période de validité des immatriculations. Elle est remise soit lors de la délivrance du certificat d'immatriculation et des plaques minéralogiques pour les véhicules mis ou remis en circulation, soit lors de la période de renouvellement pour les véhicules déjà en circulation.

L'organisation et le suivi des opérations de ce renouvellement, qui doit être effectué chaque année par les usagers de véhicules entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre, sont assurés par la Section « Administration » du STC. Pour cela, elle :

### 2 modes de paiement possibles

Le renouvellement de l'estampille peut s'effectuer en ligne, par carte bancaire, sur le portail Internet du Gouvernement ([www.gouv.mc](http://www.gouv.mc)). Mis en place depuis 2011 grâce à une étroite collaboration entre le STC, la Direction Informatique et la Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers, cette téléprocédure

sécurisée permet aux usagers de régler rapidement et simplement une ou plusieurs factures. L'encaissement automatisé des paiements facilite par ailleurs le traitement des demandes par la Section « Administration ».

Le règlement est également possible par chèque (à retourner au STC).

- transmet début octobre aux propriétaires de véhicule(s), par courrier, les factures, informations et formulaires relatifs ;
- envoie un courrier de rappel fin novembre à ceux qui n'ont pas encore réglé ladite facture ;
- diffuse, via la Direction de la Communication, des communiqués de presse ;
- valide les paiements ;
- adresse par courrier la (ou les) estampille(s) au domicile de chaque usager s'étant acquitté de la redevance ;
- facture des pénalités de retard à tout usager n'ayant pas réglé avant le 31 décembre (montant fixé par arrêté ministériel).

## AUTRES MISSIONS

La Section « Administration » est également en charge :

- de l'archivage numérique et « papier » des dossiers d'immatriculation et de permis de conduire ;
- de l'établissement et du suivi du budget du Service, de la gestion des commandes, des marchés, ainsi que de l'intendance du Service ;
- du suivi des formations internes et externes de l'ensemble du personnel du Service ;
- du secrétariat du Service.

## COMPOSITION

Cette Section, sous la responsabilité de Marina LANTERI-SEGALEN, Chef de Bureau, se compose de 3 pôles :

- le pôle « Comptable », pour qui la campagne de renouvellement d'immatriculation représente près de 42.000 véhicules à vérifier ;
- le Pôle « Archivage », qui scanne et classe chaque année près de 50.200 dossiers ;
- le Pôle « Secrétariat », qui enregistre annuellement 29.000 courriers (arrivée et départ) et traite, également chaque année, environ 150.000 courriers pour des mailings divers.



INTERNATIONAL

## 3<sup>e</sup> REUNION DE HAUT NIVEAU DE L'INITIATIVE DES PETITS ETATS DE L'OMS EUROPE

La Principauté a accueilli les 11 et 12 octobre la 3<sup>e</sup> Réunion de Haut niveau de l'Initiative des petits pays de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) Europe. Cette réunion de haut niveau a été l'occasion d'accueillir les Ministres de la Santé des petits pays afin d'engager une réflexion commune sur les moyens requis pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable (ODD) liés à la santé, dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Gros plan sur les acquis et l'organisation de ces journées d'échanges.



La 3<sup>e</sup> Réunion de Haut niveau de l'Initiative des petits pays de l'OMS a notamment permis l'adoption de la Déclaration de Monaco.

Lancée en 2013, lors d'une réunion informelle en marge de la 63<sup>e</sup> session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe, l'Initiative des petits pays permet aux Etats membres de la région euro-

péenne de l'OMS de moins de 1 million d'habitants d'échanger leurs connaissances et expériences dans le cadre de la mise en œuvre du cadre politique Santé 2020 (voir encadré).

### Santé 2020, c'est quoi ?

Il s'agit de la nouvelle politique-cadre européenne de la santé. Comme indiqué sur le site Internet de l'OMS, « elle vise à soutenir les mesures pangouvernementales et pansociétales destinées à améliorer de manière significative la santé et le bien-être des populations, réduire les inégalités de santé, renforcer la santé publique et mettre en place des systèmes de santé universels, équitables, durables, de qualité et axés sur la personne ».



De gauche à droite : Gilles TONELLI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération ; le Dr Piroška OSTLIN, Directrice de la Division de la politique et de la gouvernance pour la santé et le bien-être du Bureau régional de l'OMS Europe ; le Dr Zsuzsanna JAKAB, Directrice Régionale de l'OMS ; Stéphane VALERI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé.

Ces 8 Etats, à savoir Monaco, Andorre, Chypre, Islande, Luxembourg, Malte, Monténégro et Saint-Marin, se sont ainsi déjà rassemblés 3 fois :

- en 2014, à Saint-Marin, où une 1<sup>ère</sup> Réunion de Haut niveau a permis d'établir les bonnes pratiques favorisant la coopération et d'adopter le Manifeste de Saint-Marin (qui a notamment souligné l'importance de l'égalité d'accès à la santé, le rôle de la santé dans la réalisation du développement économique et la nécessité de coordonner tous les acteurs impliqués



Le soir du 11 octobre, les délégations ont été conviées à un dîner officiel au Yacht Club.

- dans la protection et la promotion de la santé) ;
- en 2015, en Andorre, où une 2<sup>e</sup> Réunion de Haut niveau a renforcé le cadre de coopération, mis en lumière les difficultés rencontrées avec Santé 2020 et abouti à la Déclaration d'Andorre (qui a mis l'accent sur la promotion de la santé et la prévention des maladies à toutes les étapes de la vie) ;
- en octobre 2016, en Principauté...

### DECLARATION DE MONACO

Cette 3<sup>e</sup> Réunion de Haut niveau a été axée sur le thème « Santé et développement durable : les atouts des petits pays ». Elle a en effet eu pour objectif de trouver des dénominateurs communs entre la stratégie mondiale (les ODD) et la stratégie européenne (Santé 2020) pour la santé et le développement durable. Les différentes délégations conduites, pour la plupart, par des Ministres de la Santé, ont participé durant 2 jours, en présence notamment de Gilles TONELLI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et

de la Coopération, de Stéphane VALERI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, et du Docteur Zsuzsanna JAKAB, Directrice Régionale de l'OMS, à plusieurs sessions thématiques telles que « Vers une Europe plus équitable, en meilleure santé et plus durable » et « Réactivité des petits Etats concernant la santé des femmes tout au long de leur vie ».

A l'issue de ces fructueux échanges, a été adoptée la Déclaration de Monaco sur le changement climatique et ses conséquences pour la santé. Intitulée « La Santé dans toutes les politiques - La Santé dans tous les ODD : appel à l'action sur le changement climatique », elle s'inscrit aussi bien dans le sillage du Programme de développement durable à l'horizon 2030 que dans celui de l'Accord de Paris adopté en décembre 2015 par la COP21 de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC).

« Les petits Etats sont proches de leur population et savent s'adapter rapidement aux événements extérieurs. Ils peuvent être des pionniers en matière

d'innovation. Sur le plan de la santé en particulier, ils peuvent fournir de bons exemples d'approches, d'élaboration de politiques et de mise en œuvre pour d'autres pays membres de l'OMS », a déclaré Stéphane VALERI.

La 4<sup>e</sup> Réunion de Haut niveau de l'Initiative se tiendra à Malte du 24 au 27 juin 2017.

### ORGANISATION

Cette Réunion de Haut niveau a nécessité près d'une année de préparation durant laquelle les échanges ont été nombreux

entre le Secrétariat du Département des Relations Extérieures et de la Coopération (qui s'est chargé de toute la logistique), celui du Département des Affaires Sociales et de la Santé, la Direction des Affaires Internationales (DAI), la Direction de l'Action Sanitaire (DASA), la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales (DASO), S.E. Mme Carole LANTERI, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire et Représentant Permanent de Monaco auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, et le Secrétariat de l'OMS Europe.



Au cours de cette Réunion de Haut niveau, l'accession du Pôle Santé Humaine du Département de Biologie Médicale du Centre Scientifique de Monaco au statut de Centre collaborateur de l'OMS pour la Santé et le Développement Durable a été formalisée. Une désignation qui intervient comme une reconnaissance du travail de longue date du Centre sur cette thématique. Sur la photo : le Dr Zsuzsanna JAKAB remet l'attestation officielle au Professeur Patrick RAMPAL, Président du Conseil d'Administration du Centre Scientifique.



**FOCUS**

**LES COORDINATEURS PAYS DE LA COOPERATION MONEGASQUE**

La Direction de la Coopération Internationale (DCI) a réuni du 3 au 6 octobre en Principauté ses Coordinateurs Pays. Zoom sur le rôle important que jouent ces derniers pour la Coopération monégasque et sur les objectifs de ces 4 journées de travail.



Gilles TONELLI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération, aux côtés des Coordinateurs Pays de la DCI (de gauche à droite) au Mali, à Madagascar, au Niger, en Tunisie et au Maroc.

L'équipe de la DCI compte notamment 6 Coordinateurs Pays chargés du suivi, au jour le jour et sur le terrain, des projets de coopération soutenus par le Gouvernement Princier dans 6 pays d'intervention prioritaires. Il s'agit de :

- Saida ABOUID au Maroc ;
- Wanessa EL AMRI en Tunisie ;
- Cécile DAKOUO au Mali ;
- Abdoulaye DOUKA au Niger ;
- Ghislaine OUOBA-OUEDRAOGO au Burkina Faso ;
- Bérengère ANDRIAMIALISON à Madagascar.

A l'instar des Consuls Honoraires de Monaco, dont ils sont d'ailleurs sous la supervision, les Coordinateurs sont recrutés localement et possèdent donc la nationalité du pays dans lequel ils assurent leur mission. Entre autres, ils maîtrisent les langues du pays et ses pratiques culturelles et sociologiques.

Leur travail sur place consiste à garantir, en étroite collaboration avec les responsables des programmes basés au siège de la DCI, la bonne mise en œuvre des projets soutenus par le Gouvernement, tout en favorisant le dialogue avec les autorités nationales et l'ensemble des acteurs locaux du développement.

Ces relais indispensables à l'efficacité de la Coopération monégasque sont par ailleurs francophones pour faciliter les échanges avec les collaborateurs travaillant en Principauté, et dotés de compétences spécifiques en gestion de projets et aide au développement.

**3<sup>e</sup> SESSION DE TRAVAIL**

La DCI avait déjà organisé 2 sessions de travail en Principauté entre le siège et les Coordinateurs en 2011 et 2013. Cette année, les objectifs étaient, au-delà d'assurer la convergence de l'action, de :

- valoriser l'expertise des Coordinateurs ;
- recueillir leurs attentes et problématiques ;
- faire le point sur les projets en cours ;
- partager les expériences ;
- harmoniser les pratiques, outils et procédures ;
- associer les Coordinateurs à la vision de la Direction ;
- expliquer le fonctionnement du comité de sélection des projets à soutenir ;
- renforcer la cohésion de l'équipe.

Le programme de ces 4 jours a été marqué par :

- une rencontre des Coordinateurs avec Gilles TONELLI, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération, qui leur a exposé la politique étrangère de la Principauté (aide au développement, négociations avec l'Union Européenne...);
- des ateliers et des séances de travail avec chaque Coordinateur, et d'autres les réunissant tous ensemble ;
- des présentations des Institutions et entités de la Principauté, de l'histoire de la Famille Grimaldi, du fonctionnement interne de la DCI, ou encore des programmes transversaux et des partenariats privilégiés ;
- une conférence/cocktail du Monaco Collectif Humanitaire, car certains Coordinateurs jouent également ce rôle pour le MCH.

**ANNIVERSAIRES**

**L'AMBASSADE DE MONACO AUX ETATS-UNIS FETE SES 10 ANS**

En présence de S.A.S. le Prince Souverain, l'Ambassade de Monaco aux Etats-Unis a célébré ses 10 ans d'existence le 27 septembre à Washington D.C.

Pour l'occasion, ont été invitées à la résidence de l'Ambassadeur des personnalités issues des sphères diplomatiques et gouvernementales, des organismes sociaux et des œuvres de charité, ainsi que des mondes des affaires et des médias.

« Nos amis américains savent combien nous partageons les mêmes valeurs et idéaux et connaissent notre détermination à collaborer sur des questions communes.

Ils seront toujours chaleureusement accueillis à Monaco », a notamment déclaré S.A.S. le Prince Souverain.

De son côté, S.E. Mme Maguy MACCARIO-DOYLE, Ambassadeur de la Principauté aux Etats-Unis, a souligné la détermination de son équipe à soutenir la vision du Souverain et à promouvoir les atouts de Monaco auprès de ses partenaires dans l'ensemble du pays, avant d'ajouter :

« Nous partageons des idéaux et inquiétudes identiques et joignons nos forces à celles de la communauté internationale en vue de relever les grands défis de notre temps ».

Le Président américain Barack OBAMA a quant à lui adressé un message de félicitations, rappelant que la Principauté et les Etats-Unis entretiennent des liens étroits depuis plus de 150 ans.



S.E. Mme Maguy MACCARIO-DOYLE aux côtés de S.A.S. le Prince Souverain.

**S.E. Mme MACCARIO-DOYLE FETE SA 40<sup>e</sup> ANNEE AU SERVICE DU GOUVERNEMENT AUX ETATS-UNIS**

Cette année, l'Ambassadeur de la Principauté aux Etats-Unis célèbre également 40 ans de service dans ce pays. L'occasion pour nous de revenir sur une carrière remarquable.



La 1<sup>ère</sup> mission menée par S.E. Mme Maguy MACCARIO-DOYLE pour le Gouvernement aux Etats-Unis débute en 1976 en tant que Représentant de l'Office du Tourisme monégasque à New York. Un bureau dont elle assurera la direction à partir de 1994 et qui développera, dès lors, amplement son activité, per-

mettant ainsi à la Principauté de renforcer sensiblement sa place sur le marché nord-américain, si important pour le tourisme monégasque.

En 1995, le Prince Rainier III la nomme Consul de Monaco à New York, puis Consul Général 2 ans plus tard, avec pour mission de relancer les relations entre les Etats-Unis et la Principauté, notamment en réorganisant le réseau de Consuls Honoraires et en multipliant les échanges culturels, scientifiques, humanitaires et économiques entre les 2 pays.

Enfin, en 2013, S.A.S. le Prince Souverain la nomme

Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la Principauté aux Etats-Unis et au Canada, ainsi qu'Observateur Permanent auprès de l'Organisation des Etats Américains (OEA). Elle occupe par ailleurs les fonctions de Vice-Président de la branche américaine de la Fondation Prince Albert II de Monaco depuis 2007, et de Président de la Fondation Princesse Charlene-USA depuis cette année.

Ces 40 années représentent pour S.E. Mme Maguy MACCARIO-DOYLE « une période exceptionnellement riche en réalisations et événements qui a engendré une

prise de conscience accrue des responsabilités et devoirs inhérents à ces différentes fonctions ».

Concernant sa mission de Diplomate, métier qu'elle définit comme « l'art de persuader par la parole et de soutenir par l'action », elle déclare : « Ma tâche est de mériter l'honneur et la confiance que m'a accordé S.A.S. le Prince Souverain en menant à bien l'ensemble des projets qui me sont confiés, en promouvant les atouts de mon pays, et en défendant ses intérêts au mieux de mes capacités ».





## L'ŒIL DES **PHOTOGRAPHES**

Dans chacun de ses numéros, le Journal de l'Administration vous propose de découvrir une sélection des plus belles photographies de Charly GALLO et Manuel VITALI.

Alors que le sport monégasque est en grande forme, nos photographes ont opté pour des clichés de joueurs asémistes en pleine action : l'attaquant Radamel FALCAO et l'ailier Jordan ABOUDOU.

